

demeurera marginale par rapport au volume global de cette production ; l'essentiel de cette production continuera à être consacré à la satisfaction de la demande interne, c'est-à-dire à être écoulé dans un marché sûr et soumis à la maîtrise de la souveraineté nationale. Ainsi, par les effets combinés du développement accéléré du marché national, de la valorisation et de la diversification des exportations du pays, l'indépendance économique de l'Algérie se trouvera raffermie et consolidée.

b) Nécessité de développer le marché national par l'élévation du niveau de vie des masses afin de transformer les effets de la progression démographique en facteur de croissance économique.

Le développement et l'aménagement du marché intérieur comportent une liaison étroite avec le problème de la croissance démographique accélérée que connaît le pays.

Il s'agit de faire en sorte que la croissance démographique n'annihile pas les effets de la croissance économique et que, finalement, la course qui semble se jouer entre les taux de ces deux croissances n'aboutisse pas à faire stagner ou reculer la marche du progrès en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des masses.

Autrement dit, faute, dans les conditions actuelles, de pouvoir freiner efficacement l'expansion de la démographie, il convient de transformer l'effet de la démographie en facteur de développement pour l'économie.

L'Algérie a choisi, de cette façon, de régler positivement le problème de la démographie. Au lieu de s'épuiser à essayer de réduire l'ampleur du problème en s'efforçant vainement de diminuer le nombre des êtres à entretenir, il s'agit de faire de ces êtres des producteurs au sens plein du terme au sein d'une population active et efficace et de donner à la société les structures appropriées pour utiliser et valoriser le grand nombre.

Cette voie, en sauvegardant les chances du progrès par le relèvement du niveau de vie, permet de créer les conditions objectives qui finiront par ramener le rythme de la croissance démographique à un taux compatible avec la nécessité d'assurer le maintien d'un rythme accéléré dans la marche vers le progrès.

Par les efforts consacrés, tout particulièrement dans les zones rurales, au relèvement du standard de vie des masses populaires, à travers les actions de la Révolution agraire, de la Révolution culturelle, des programmes spéciaux et du large déploiement de l'industrialisation sur l'ensemble du territoire, l'existence d'une population nombreuse est transformée ainsi progressivement en une base d'expansion pour l'économie grâce à l'éducation, à la dynamisation de la vie sociale et à la promotion vers le progrès.

**5 — Faire de l'élargissement et de la diversification des relations économiques extérieures, un instrument de lutte contre la dépendance vis-à-vis de l'étranger, et un facteur de consolidation de l'indépendance nationale et de la réussite de la politique d'un développement indépendant.**

Pour mener à bien une politique reposant sur la poursuite d'un développement indépendant visant à l'édification du socialisme il est nécessaire, dans la conduite des relations économiques avec l'extérieur, de rechercher tous les éléments favorables susceptibles de sauvegarder la liberté d'action du pays, et d'écarter les tendances à la domination qui pourraient émaner de forces économiques extérieures.

Cette recherche doit reposer essentiellement sur la diversification de plus en plus large de nos partenariats extérieurs, sur un effort visant constamment à maintenir ou à obtenir un équilibre dans les courants d'échange et les actions de coopération avec ces partenaires, ainsi que sur le renforcement des liens avec les pays amis de l'Algérie, dans le respect de la règle de la réciprocité des avantages.

**III. — LA POLITIQUE SOCIALISTE DE DEVELOPPEMENT IMPLIQUE LA PRISE EN MAIN PAR L'ETAT DES LEVIERS DE COMMANDE DE L'ECONOMIE ET UNE MOBILISATION INTENSIVE DE L'EPARGNE**

**1 — La récupération des richesses nationales et l'appropriation par l'Etat des moyens de production.**

a) L'entreprise capitaliste est incompatible avec les impératifs du développement et de l'indépendance économique.

L'objectif d'utiliser les richesses naturelles du pays et d'orienter la production en fonction des impératifs du développement et de l'indépendance économique pose, d'emblée, le problème de l'antinomie avec les intérêts capitalistes.

Motivés par la recherche du profit et ayant pour critères les coefficients qui mesurent le rythme avec lequel le capital se recycle et se multiplie, les groupements capitalistes ne peuvent adhérer à une politique qui réserve, aux aspects qualitatifs et humains du développement, une place qui ne le cède en rien aux préoccupations de rentabilité financière. L'impact d'un investissement sur le progrès de l'homme, sur le réveil ou sur la dynamisation économique d'une région du pays, tout comme l'effet de cet investissement sur l'amélioration des conditions générales du fonctionnement de l'économie nationale, ne sont pas des données qui entrent en ligne de compte dans l'évaluation, par une société capitaliste, d'une opération d'investissement sinon comme un facteur négatif qui décourage cet investissement.

Par contre, l'entreprise capitaliste ne négligera pas de s'engager dans une opération qui présente les caractéristiques d'une affaire lucrative, c'est-à-dire d'une affaire qui lui sert de moyen pour soutirer les richesses du pays ou bien pour accaparer le fruit du labeur de ses travailleurs.

L'entreprise de type capitaliste, qui opère le plus souvent sous le couvert de l'anonymat, en accaparant le produit de la valorisation des richesses naturelles, en détournant à son profit les rentes de situations inhérentes au pays et en s'attribuant la plus-value engendrée par le labeur des travailleurs qu'elle exploite, a pour essence d'accroître le capital. Ce capital, sans cesse agrandi, devient la base d'une puissance économique qui s'érige en force politique aspirant à dominer la société et à diriger l'Etat. Du point de vue du développement, le rôle de l'entreprise capitaliste s'avère particulièrement négatif, car celle-ci, au lieu de réinvestir dans le pays les fonds qu'elle tire de ses activités et de contribuer ainsi à renforcer l'accumulation nationale, s'évertue au contraire à transférer ses bénéfices vers l'étranger et devient de la sorte, un moyen de drainer la richesse nationale vers d'autres lieux.

Pour le pays où elle opère, l'entreprise capitaliste, loin d'être une source d'enrichissement, constitue au contraire une cause d'appauvrissement qui affaiblit l'économie.

La simple logique, en plus de l'impératif qui découle de l'option socialiste, commande donc que l'entreprise capitaliste soit exclue du système d'organisation de l'économie nationale.

En ce qui concerne le capital privé national, il convient de rappeler la distinction qui existe entre l'entreprise capitaliste qui représente la forme la plus extrême de la propriété privée exploiteuse et l'opérateur privé individuel ou bien l'entreprise privée, même à caractère collectif, qui conserve une dimension modeste. Si les activités privées exercées à titre individuel relèvent de la propriété privée non exploiteuse, telle qu'elle est définie dans la Charte nationale et qui est intégrée dans notre nouvelle organisation sociale, l'entreprise privée de taille modeste est admise, dans la phase actuelle de l'évolution de notre société, dans les domaines où son intervention ne risque pas de constituer une entrave à l'édification du socialisme. Ses activités sont régies par des règles appropriées édictées par l'Etat et destinées à prévenir tout ce qui pourrait gêner le développement du système socialiste. Elles devraient être orientées de manière à aider à l'élargissement de la gamme et du volume de la production, et à contribuer à augmenter l'emploi. Il s'agit de laisser à l'initiative privée la possibilité de s'exercer dans un sens utile socialement et de permettre, aux entrepreneurs privés, de recueillir une rémunération raisonnable et satisfaisante de leurs activités, tout en assurant correctement la couverture de leurs frais ainsi que de leurs obligations réglementaires et sociales.

Cependant, il convient de limiter la multiplication entre les mains d'une même personne privée, de petits moyens de production et d'entreprises à caractère modeste, et à plus forte raison d'entreprises de taille plus grande, car une telle pratique n'est rien d'autre qu'une forme de concentration de caractère capitaliste. Par ailleurs, l'Etat doit veiller à ce que, dans certains secteurs de l'économie, l'ensemble des activités privées, même lorsqu'elles sont constituées par des entreprises artisanales ou de taille modeste, ne parvienne pas à prendre une dimension prépondérante par rapport au secteur socialiste, tant au niveau du chiffre d'affaires qu'à celui de l'emploi.